

Une fois votre séquence de prise de vue configurée, enregistrez-là, vous serez redirigé vers la page principale de l'application mobile.

Pour lancer la séquence, allez dans la section "**Lancer une séquence**".

Vous pouvez mettre fin à une séquence en cours en appuyant à nouveau sur le bouton de déclenchement de la caméra ou en appuyant sur STOP sur l'application mobile.

Note: En cas d'arrêt d'une séquence court-terme en cours avant la fin normalement paramétrée, les images ne sont pas envoyées sur la plateforme cloud mais sont conservées sur la carte microSD

Format et taille des images



JPEG :

Images gauches et droites stockées sur la carte SD : 4608x 3456 chacune, env. 4 Mo (8 Mo par paire)

Images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud : 2664x1998 , env. 2,5 Mo par paire

Résolution de l'image panoramique après fusion : 4260x1534, env. 2,5 Mo par image panoramique



JPEG :

Images gauches et droites stockées sur la carte SD : 4608x 3456 chacune, env. 4 Mo (8 Mo par paire)

Images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud : sélectionnable parmi 3 dimensions :

S (Small): 2048x1536, env. 1 Mo par paire

M (Medium): 2664x1998, env. 2,5 Mo par paire

L (Large): 4608x3456, env. 5 Mo par paire

Résolution de l'image panoramique après fusion : selon dimensions sélectionnées ci-dessus :

S (Small): 3280x1180, env. 1,5 Mo par image panoramique

M (Medium): 4260x1534, env. 2,5 Mo par image panoramique

L (Large): 7360x2650, env. 5 Mo par image panoramique

DNG :

Les images au format DNG ne sont pas envoyées ni utilisables sur la plateforme cloud.

Images gauches et droites stockées sur la carte SD : 4608 x 3456, env. 37,5 Mo (75 Mo par paire).

DNG + JPEG:

Les images au format DNG ne sont pas envoyées ni utilisables sur la plateforme cloud.

Les images gauches et droites sont stockées sur la cartes microSD: 4608 x 3456, env.37.5 Mo mais **les images en JPEG sont envoyées sur la plateforme cloud** à la taille souhaitée (S, M ou L).



Autonomie du Tikee

L'autonomie du Tikee repose de plusieurs facteurs :

- l'ensoleillement et la bonne exposition du panneau solaire du Tikee ;
- le type de time-lapse (court ou long terme) et l'intervalle de prise de vue ;
- l'envoi ou non des photos sur le cloud et la qualité de la connexion internet.
- la résolution d'image choisie
- la température extérieure
- la connexion du panneau solaire externe Enlaps ou non (disponible uniquement avec un Tikee 3 PRO+)

Voici des estimations d'autonomie avec les hypothèses suivantes:

- Energie de la batterie uniquement (sans panneau solaire)
- Température ambiante 20°C
- Résolution des photos M

Ces chiffres peuvent être revus significativement à la hausse en utilisant le Tikee dans les conditions d'un projet en extérieur sur batterie et panneau solaire.

		Always ON désactivé (Tikee 3 PRO et 3 PRO+ uniquement)		Always ON activé (Tikee 3 PRO et 3 PRO+ uniquement)	
		Sans envoi	Avec envoi toutes les photos (300 ko/s)	Sans envoi	Avec envoi toutes les photos (300 ko/s)
Séquence court terme		Max. 12h	Max. 10h	Max. 12h	Max. 10h
	1 photo toutes les 30s :	2,7 j (24h/24) 5,3 j (12h/24)	0,7 j (24h/24) 1,5 j (12h/24)	2,6 j (24h/24) 5 j (12h/24)	0,7 j (24h/24) 1,4 j (12h/24)
Séquence long terme	1 photo toutes les 5 min :	14,4 j (24h/24) 25,2 j (12h/24)	4,6 j (24h/24) 9 j (12h/24)	14,2 j (24h/24) 25 j (12h/24)	4,5 j (24h/24) 9 j (12h/24)
	1 photo toutes les 15 min :	36 j (24h/24) 54 j (12h/24)	12,6 j (24h/24) 23,4 j (12h/24)	30 j (24h/24) 36 j (12h/24)	12 j (24h/24) 22 j (12h/24)
	1 photo toutes les 30 min :	54 j (24h/24) 73,8 j (12h/24)	23,4 j (24h/24) 37,8 j (12h/24)	36 j (24h/24) 40 j (12h/24)	22 j (24h/24) 30 j (12h/24)
	1 photo toutes les heures :	73,8 j (24h/24) 90 j (12h/24)	37,8 j (24h/24) 55,8 j (12h/24)	40 j (24h/24) 43 j (12h/24)	30 j (24h/24) 36 j (12h/24)
	2 photos par jour :	108 jours	93,6 jours	45 jours	44 jours



Le Tikee possède 3 modes d'énergie:

- **Normal** : Le Tikee a suffisamment d'énergie, il capture et télécharge donc les images normalement en fonction des paramètres choisis (ce statut correspond à un pourcentage supérieur à environ 30% de la batterie).

Prise en main de l'application mobile Tikee Remote



- **Eco** : L'énergie du Tikee a diminué, il continue de prendre les images et les stocke sur la carte microSD mais ne les envoie plus sur le Cloud. Cependant, il continue de se connecter toutes les 24h pour envoyer son état et mettre à jour sa configuration. L'envoi des photos se fait dès que la batterie est repassée au dessus 60%.

- **Standby** : Le niveau d'énergie du Tikee est trop faible (environ 15%), il continue à capturer les images mais ne se connecte plus au Cloud.

Lancer une séquence

Une fois le(s) séquence(s) paramétrée(s) et enregistrée(s), vous pouvez les lancer en appuyant sur **START** sur l'application mobile ou sur le bouton de déclenchement de la caméra 

Une fois la séquence lancée, la LED d'alimentation s'éteint et la LED de déclenchement clignote en bleu toutes les 10 secondes.

Vous pouvez créer de nouvelles séquences de prises de vue (6 maximum et 1 seule séquence longue en même temps). Si votre Tikee est déjà actif, il est inutile de démarrer à nouveau vos séquences.

Vous pouvez mettre fin à une séquence en cours en appuyant à nouveau sur le bouton de déclenchement de la caméra ou en appuyant sur STOP sur l'application mobile.

Note 1 : En cas d'arrêt d'une séquence court-terme en cours avant la fin normalement paramétrée, les images ne sont pas envoyées sur la plateforme cloud mais sont conservées sur la carte microSD.

Note 2 : Vous pouvez consulter à tout moment le statut du Tikee sur le menu principal de l'application mobile Tikee Remote (à proximité du Tikee). Pour rafraichir la page, faites glisser l'écran vers le bas. Les statuts se mettront à jour.

Consulter l'avancement d'une séquence

Le statut de chacune des séquences de prises de vues paramétrées est visible directement depuis l'écran d'accueil de l'application Tikee Remote.

Les séquences Long terme (**Longue**) sont consultables, éditables et supprimables.
Les séquences Court terme (**Rafale** et **Événement**) sont consultables, supprimables mais non éditables.

Lorsqu'une séquence est en cours, il est possible de connaître le nombre de photos prises et envoyées sur la plateforme cloud dans l'encart de la séquence sur l'écran d'accueil.

Pour supprimer ou arrêter une séquence :

- 1 Arrêtez la prise de vue en cliquant sur **STOP**
- 2 Faites glisser l'encart de la séquence à supprimer ou arrêter vers la gauche et cliquez sur le logo supprimer.
- 3 Appuyez de nouveau sur **START** pour continuer les séquences toujours d'actualité

Note : Une séquence court terme ne peut pas être relancée.

La suppression d'une séquence entraîne seulement la suppression du paramétrage et ne supprime ni les points de vue sur la plateforme cloud ni les photos sur la carte microSD.

Compte utilisateur

Version de l'application mobile

Il est possible de connaître la version de l'application mobile installée sur votre smartphone et l'utilisateur (compte myTikee) connecté en cliquant sur :



Se déconnecter de l'application mobile

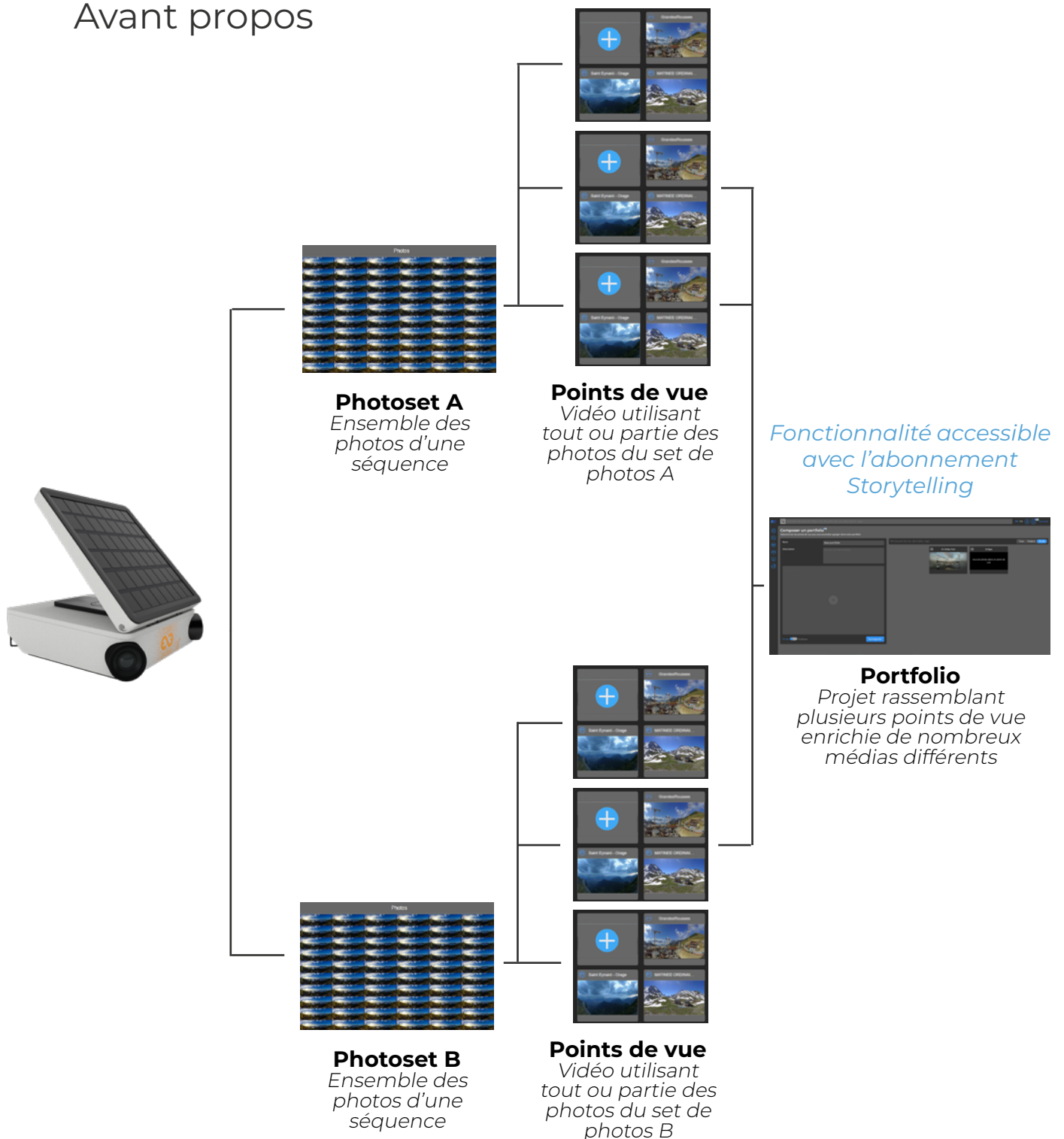
L'application conserve vos identifiants dès la première utilisation. Si vous souhaitez déconnecter votre compte utilisateur de l'application mobile vous pouvez le faire depuis la page **Mon Compte**, image ci-contre.



5. Prise en main de la plateforme cloud myTikee (fonctionnalités de base)

Pour aller plus loin, visitez les pages <https://help.enlaps.io/fr/> et <https://enlaps.io/fr/enlaps-academy>

Avant propos



Upload des photos sur la plateforme cloud :

Lors de la création d'une nouvelle séquence de prise de vue depuis l'application mobile, il est nécessaire de sélectionner l'envoi des images pour pouvoir bénéficier, directement ou à postériori, de l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme cloud : fusion des images, d'édition, de visualisation et de partage de contenu.

Prise en main de la plateforme cloud myTikee



Set de photos ou **photoset** : il s'agit de la base de donnée de l'ensemble des photos prises lors d'une séquence en cours ou terminée. Celles-ci sont fusionnées de manière à obtenir une image panoramique.

Point de vue : Un point de vue utilise un set de photo pour créer une vidéo. Il est possible de créer plusieurs points de vue s'appuyant sur un même set de photo.

Exemple : Pour un time-lapse long terme (plusieurs mois) il est possible de créer à partir du même set de photo une vidéo d'une semaine particulière et une vidéo de l'ensemble de la période de prise de vue. Ces 2 vidéos sont issues de 2 points de vue distincts s'appuyant sur un même set de photos.

Attention : Le calcul de la fusion des images droites et gauches de votre Tikee nécessite entre 25 et 100 images. Avant ce calcul, il se peut que votre point de vue n'apparaisse pas. Vous pouvez aussi consulter le statut de votre Tikee depuis la plateforme cloud pour vérifier son bon fonctionnement.


Le calcul de la fusion est réalisé 1 seule fois par séquence de prise de vue. Une fois effectué (lorsque vous voyez apparaître votre point de vue dans votre compte) les photos suivantes sont générées beaucoup plus rapidement

Note : L'ensemble des photos d'une séquence rafale est uploadé sur la plateforme cloud myTikee une fois la séquence terminée. Le contenu ne sera visible qu'à partir d'un minimum de 100 images.

Éditer un point de vue :


Après avoir sélectionné votre point de vue, cliquez sur le crayon  qui apparaît quand vous passez votre souris sur le point de vue.

Supprimer un point de vue :

Après avoir sélectionné votre point de vue, cliquez sur la poubelle  qui apparaît quand vous passez votre souris sur le point de vue.

Attention : si vous supprimez le dernier point de vue s'appuyant sur votre photoset, votre point de vue et les photos de ce photoset seront perdus.

Dupliquer un point de vue :

Vous pouvez dupliquer un point de vue déjà existant en cliquant sur . Une fois celui-ci dupliqué, vous serez libre de l'éditer.

Portfolio (disponible uniquement avec un abonnement myTikee Storytelling) :

Un portfolio rassemble plusieurs points de vue et crée un ensemble de médias enrichis par des traitements IA, filtres, navigation entre les points de vue sur une carte géographique.



Créer un portfolio :

Dans l'onglet portfolios , cliquez sur .

Remplir les champs Nom et Description puis cliquez sur les points de vue que vous souhaitez ajouter au portfolio.

Enfin, sélectionnez le mode de visibilité Public ou Privé pour votre portfolio et cliquez sur "Sauvegarder"

Visionner un portfolio :



Dans l'onglet Portfolios, vous pouvez cliquer sur le titre de votre portfolio ou sur l'œil  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points 

Vous accédez alors aux différents médias du portfolio :







Le Viewsfeed vous fournira un nouveau média par jour automatiquement si votre portfolio a reçu de nouvelles photos dans les dernières 24h.

Modifier un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, cliquez sur le crayon  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points .

Vous pouvez supprimer des points de vue présents en cliquant dessus puis en sauvegardant. Cela vous amène directement dans l'espace de visualisation où vous pouvez accéder aux paramètres suivants:

- La carte  pour visualiser l'emplacement des points de vue
- Les traitements à appliquer sur les photos 
- Les paramètres de résolution et de partage du média 
- Le mode plein écran 

Supprimer un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, cliquez sur la poubelle  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points .

Cette action supprimera uniquement le portfolio et pas les points de vue présents dans le portfolio.

Paramétrage de votre Tikee

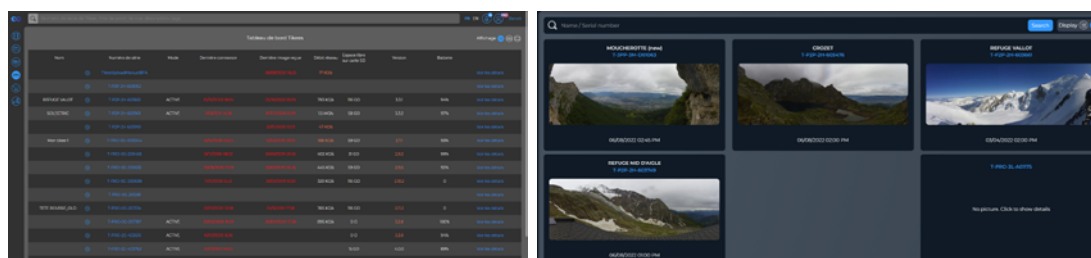
Vous pouvez effectuer l'ensemble des paramétrages de votre Tikee en cliquant sur l'onglet « **Mes caméras** » puis « **Tikees** » dans le menu à gauche de l'écran.

Choix du Tikee :

Sélectionnez le Tikee que vous souhaitez paramétrer en cliquant dessus.



Info : Avec les abonnements myTikee Editing et Storytelling vous avez accès à plusieurs tableaux de bord avec l'ensemble de vos Tikees.

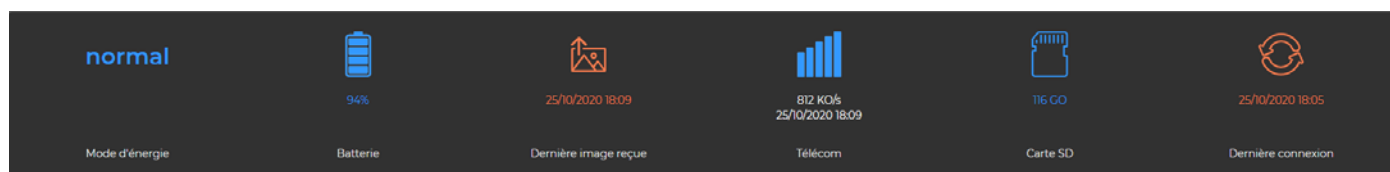


Prise en main de la plateforme cloud myTikee



Consulter le statut de votre Tikee :


Une fois votre Tikee sélectionné, vous avez accès à l'ensemble de ses informations de statut : le mode d'énergie de la caméra, l'état de charge de la batterie, la date de la dernière image reçue, la qualité du réseau, l'espace disponible sur la carte micro SD et la date de dernière connexion.




Vous aurez aussi accès à des paramètres plus avancés de votre caméra sur l'onglet "Paramétrer la caméra" qui varient en fonction du modèle de votre caméra.

Depuis cette page, vous pourrez aussi activer votre transfert FTP (il est paramétré sur la page profil), ajouter de nouvelles séquences ou encore synchroniser votre caméra Tikee 3 PRO+ avec un réseau LTE paramétré.

Consulter et éditer les séquences de prise de vue :

Vous pouvez consulter les informations de vos séquences en cliquant sur la séquence choisie. Vous pouvez ajouter de nouvelles séquences .

Vous pouvez aussi modifier à distance vos séquences , notamment la plage horaire, l'intervalle de prise de vue ou les jours d'activité.

Les ajouts et modifications de séquences seront pris en compte lors de la prochaine connexion du Tikee à la plateforme cloud (celle-ci peut être forcée grâce à la fonctionnalité Always ON sur le Tikee 3 PRO+ uniquement cf chapitre [Always ON](#)).

Séquence longue Bricollette

Période de 08 : 00 à 19 : 00

Début 20 Décembre 2019

Fin 20 Décembre 2019 ∞

Intervalle 30 min

Jours d'activité L M M J V S D

Format des images Jpg Raw

Envoyer les images Oui Non

Garder sur le Tikee Oui Non

Nom Bricollette

Description

Enregistrer Annuler



Abonnements myTikee

Chaque licence est valable pour une caméra, votre compte doit contenir autant d'abonnements actifs que de caméras appairées pour accéder aux fonctionnalités des abonnements.




Note : Il n'est pas possible de mélanger des licences myTikee Editing et myTikee Storytelling sur un même compte.

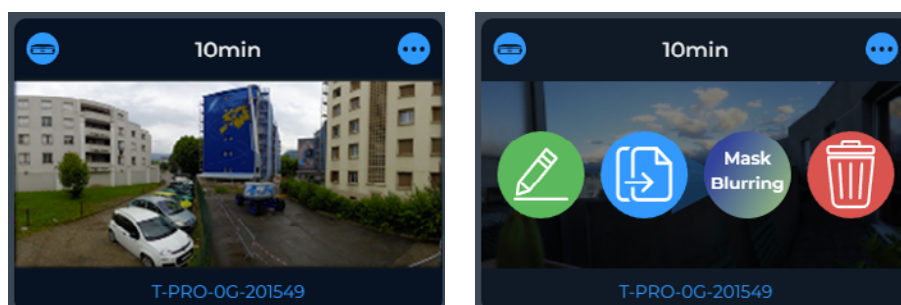
Veuillez consulter les tarifs et conditions sur <https://enlaps.io/fr/abonnement-myTikee.html>

myTikee	myTikee Editing	myTikee Storytelling
Une plateforme cloud prête à l'emploi pour des contenus partageables	Une plateforme d'édition professionnelle de contenus immersifs 4K et 6K intégrant des effets visuels impressionnants. Bénéficier d'un monitoring avancé pour votre parc de caméras.	Une plateforme de création de contenus automatique pour des livrables de nouvelle génération avec toute la puissance de l'Intelligence Artificielle
Édition de contenus : création à la volée, filtrage des photos, effet Pan&Zoom	Édition de contenus : création à la volée, filtrage des photos, effet Pan&Zoom	Édition de contenus : création à la volée, filtrage des photos, effet Pan&Zoom
Galerie de visualisation avancée : vue panoramique, immersive, comparaison d'image avant/après, favoris	Galerie de visualisation avancée : vue panoramique, immersive, comparaison d'image avant/après, favoris	Galerie de visualisation avancée : vue panoramique, immersive, comparaison d'image avant/après, favoris
Résolution vidéo max : Full HD 1080p	Résolution vidéo max : 6K	Résolution vidéo max : 6K
Jusqu'à 10.000 images hébergées	Jusqu'à 50.000 images hébergées par licence	Jusqu'à 100.000 images hébergées par licence
Partage public et Facebook	Partage public et Facebook Multiples options de partage des vidéos et galeries d'images augmentées par lien privé et iframe	Partage public et Facebook Multiples options de partage des vidéos et galeries d'images augmentées par lien privé et iframe
Filigrane «myTikee» sur les vidéos	Filigrane personnalisé sur les vidéos	Filigrane personnalisé sur les vidéos
○	Tableau de bord de gestion de votre parc de caméras et alertes d'anomalies par email	Tableau de bord de gestion de votre parc de caméras et alertes d'anomalies par email
○	Transfert d'images sur FTP (disponible)	Transfert d'images sur FTP (disponible)
○	Points de vue à partir des images gauches, droites ou panoramiques du Tikee	Points de vue à partir des images gauches, droites ou panoramiques du Tikee
○	Time-lapse Builder Basic (postproduction des vidéos automatisée, et de qualité professionnelle)	Time-lapse Builder Advanced (postproduction des vidéos, automatisée et de qualité professionnelle) avec stabilisation, Pan & Zoom sphérique, filigrane, amélioration automatique de la vidéo grâce à l'IA
○	○	Connexion de caméras IP externes pour suivre l'ensemble de vos projets depuis une même interface
○	○	Portfolio regroupant différents points de vue
○	○	Masquage (sélection de zones à masquer) conformité RGPD
○	○	Navigation entre les points de vue à l'aide d'une carte

myTikee	myTikee Editing	myTikee Storytelling
○	○	Filtrage par IA des photos : Visibilité, Météo, Lumière du jour, Ciel magnifique, Neige, Luminosité
○	○	Viewsfeed : sélection intelligente et génération automatique de contenus
○	○	Floutage des personnes conformité RGPG (option +10€/mois)
○	○	Partage avancé de plusieurs points de vue dans un portfolio pour une intégration facile

Édition d'un point de vue

Dans l'onglet **Points de vue** , pour éditer le point de vue, cliquez sur  en haut à droite de la vignette du point de vue puis cliquez sur le crayon  qui apparaît quand vous passez votre souris sur le point de vue.



Important : L'édition ne modifie pas le photoset.

Les filtres :

Lorsque vous modifiez les différents filtres, la mosaïque de photos se met automatiquement à jour avec les photos correspondantes aux filtres. Ce sont les photos qui seront utilisées pour réaliser la vidéo dans l'aperçu.

Concernant la zone de réglage des filtres, il existe 2 types de filtres:

- les filtres temporels accessibles à tous
- les filtres IA, accessibles avec les abonnements myTikee Storytelling

Filtre horaire

Vous pouvez sélectionner toutes les photos de la journée en appliquant la sélection ci-dessous :

Période de 00 ▼ 00 ▼ à 00 ▼ 00 ▼

Vous pouvez aussi sélectionner les photos prises pendant une période donnée. Dans l'exemple ci-dessous, de 8h du matin à 18h :

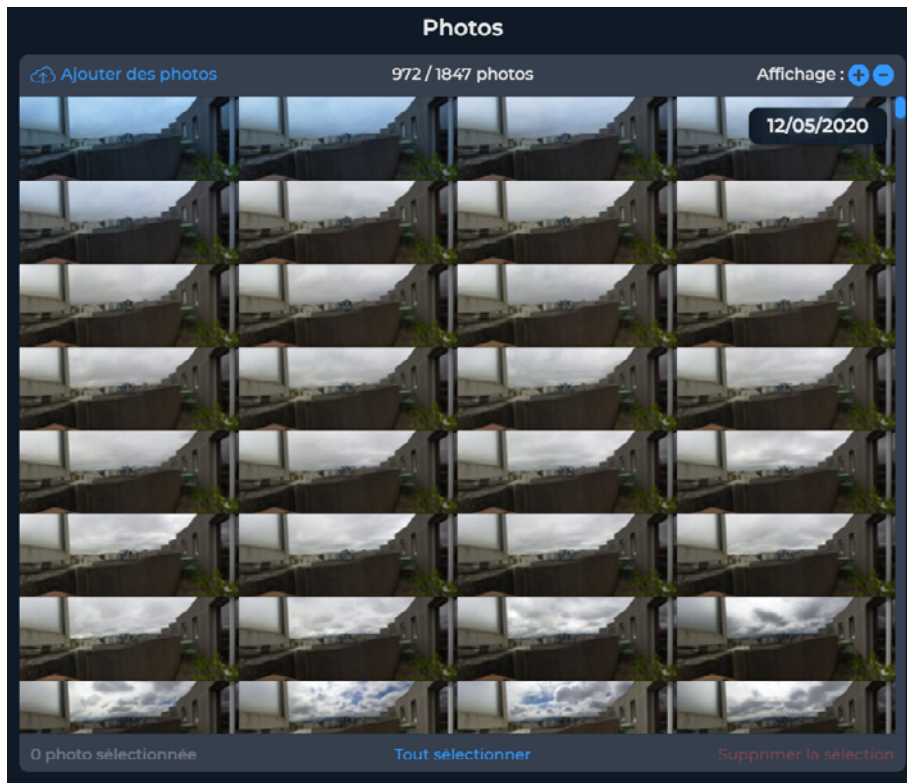
Période de 08 ▼ 00 ▼ à 18 ▼ 00 ▼

La Mosaïque :

La mosaïque de photo permet de visualiser rapidement les images de votre set de photos qui sont sélectionnées pour réaliser votre vidéo.


Nombre total d'images du point de vue **VS** Nombre de photos filtrées

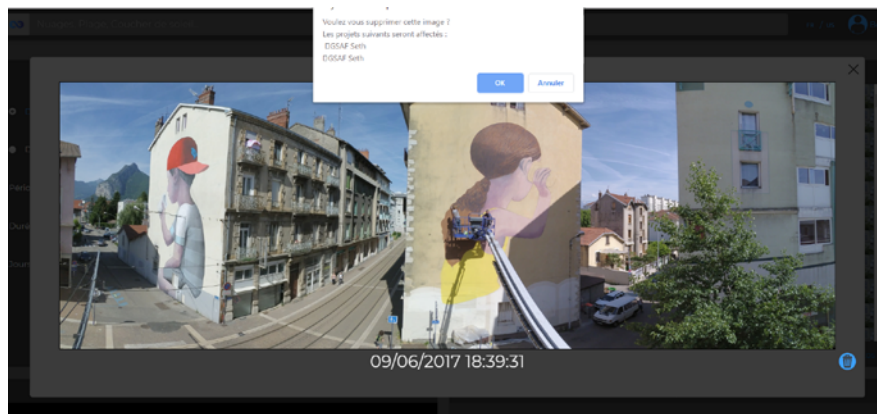
Dans l'exemple ci-dessous, après la sélection sur les filtres, 972 photos répondent aux critères de filtrage sur un total de 1847 photos comprises dans le set de photo.



Suppression d'une image et d'une sélection d'images

Suppression d'une seule photo :

1. Double cliquez sur une photo, elle s'ouvrira en grand.
2. Cliquez sur l'icône . Un message de confirmation s'affiche.
3. Cliquez sur « **OK** » pour confirmer la suppression ou sur « **Annuler** » pour revenir à la photo sélectionnée.



Suppression de plusieurs photos :

1. Cliquez 1 fois sur l'ensemble des photos à supprimer.
Ou cliquez sur « **Tout sélectionner** » pour sélectionner la totalité des photos actuellement filtrées
2. Un encadré rouge apparait sur les photos sélectionnées. Pour désélectionner une photo, cliquez à nouveau 1 fois dessus.
Une fois votre sélection faite, cliquez sur « **À Supprimer** » en bas à droite de la mosaïque. Un message de confirmation s'affiche.

Prise en main de la plateforme cloud myTikee



3. Cliquez sur « [OK](#) » pour confirmer la suppression ou sur « [Annuler](#) » pour annuler. Vous pouvez annuler à tout moment en cliquant sur « [Annuler la sélection](#) ».

Attention : La suppression d'une image de la mosaïque entraîne la suppression de cette image de l'ensemble des points de vue qui l'utilisent. [La suppression est définitive et irréversible.](#)

Ajout manuel de photos dans un photoset :

Un ajout manuel de photos peut être réalisé pour :

1. Créer un time-lapse réalisé sans upload des photos par le Tikee
2. Compléter un time-lapse existant
3. Créer un time-lapse avec d'autres images

Pour créer un nouveau point de vue manuellement, cliquez sur « [+](#) » puis sélectionnez la source de vos photos

Pour ajouter des photos à un set de photos existant, cliquez sur « [Ajouter des photos](#) » en haut à gauche de la mosaïque.

L'ajout se fait ensuite soit par un «[Glisser-Déposer](#)» (Drag&Drop), soit en cliquant sur le bouton «ajouter des fichiers»



puis en sélectionnant les photos sur votre ordinateur.

Attention : Pour générer votre vidéo, les photos importées au set doivent être au même format que les photos déjà existantes dans la mosaïque du set.

Lors d'un ajout manuel de photos réalisées par Tikee, vous pouvez sélectionner le set d'images complet (l'ensemble du contenu du dossier), l'application supprimera automatiquement les doublons.

La fusion des images de gauche et de droite s'effectue automatiquement avec le «Glisser-déposer» du photoset si les noms des images de gauche contiennent '_LEFT' et si les noms des images de droite contiennent '_RIGHT'.

Astuces :

- Il est possible de créer un time-lapse avec uniquement les images droites (RIGHT) ou uniquement les images gauches (LEFT) - en ne glissant et déposant que les photos correspondantes (toutes les RIGHT ou toutes les LEFT).

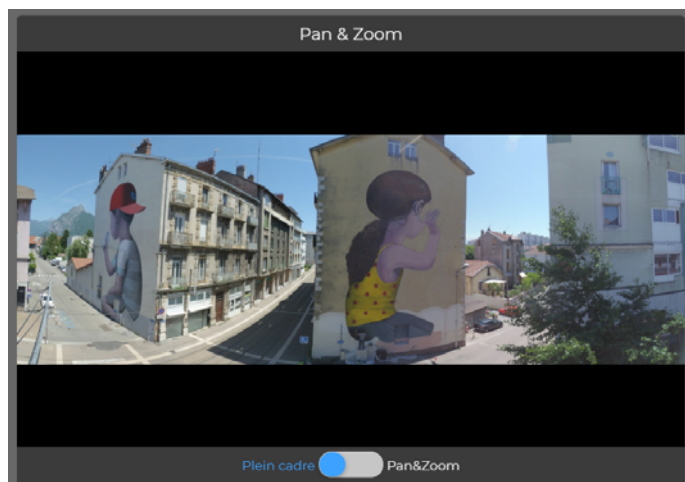
- Il est possible d'importer les images dans un point de vue en plusieurs fois ou de reprendre un import en cours en glissant et déposant l'ensemble du dossier (les doublons seront automatiquement supprimés).

Pan&Zoom

Il est possible de sélectionner deux types de cadrage : le cadrage **Plein** (sans Pan&Zoom) et le **Pan&Zoom**.

Cadrage Plein

Basculez le curseur de manière à désactiver le Pan&Zoom. La vidéo utilise les photos panoramiques prises par votre Tikee.



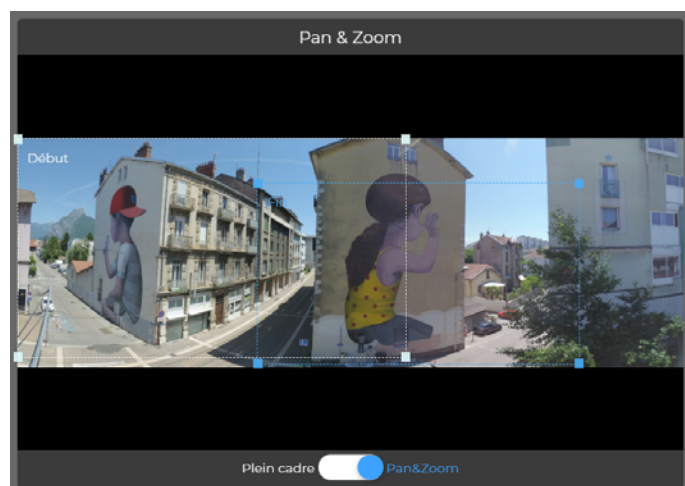
Cadrage Pan&Zoom

Basculez le curseur sur « **Pan&Zoom** ». La vidéo générée dans l'aperçu va ensuite se déplacer dans l'image panoramique en partant de la zone « Début » pour arriver sur la zone de l'image couverte par la zone de sélection « Fin ». C'est la fonctionnalité « **Pan** »

Vous pouvez librement sélectionner la position des zones de début et de fin.

La taille des zones peut aussi être modifiée pour faire un zoom.

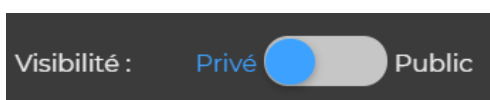
À noter que la taille minimale a été bloquée afin de toujours obtenir une vidéo au format FullHD.



Visibilité des contenus et modes de partage

Mode Privé

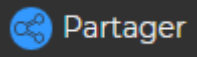
Par défaut vos contenus sont en mode «**Privé**», c'est-à-dire que seul le propriétaire du compte peut visionner le contenu.



Mode Privé avec lien de partage vidéo et de la galerie d'images (myTikee Editing et myTikee Storytelling)

Si vous avez un compte myTikee Editing ou Storytelling, vous avez la possibilité de partager vos contenus avec des utilisateurs myTikee (ou non) disposant d'un lien privé non découvrable.

Pour récupérer le lien, vous devez vous rendre sur la page de visualisation de votre point de vue. Sous l'écran de visionnage, se trouve la gestion des modes de partage.

En cliquant sur  vous ouvrez la liste de liens - aussi intégrables sur un site web par l'intermédiaire d'une balise <iframe>. Ces iframes sont customisables, vous trouverez un tutoriel sur notre FAQ.

Tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=zy46TKVcFOE>

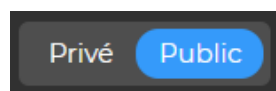


Mode Public



Lorsque vos contenus sont en mode de partage «Public», ils deviennent visibles et partageables par l'ensemble des personnes disposant du lien (utilisateur myTikee ou non).

Le contenu devient également visible dans la partie «Public» à côté de la barre de recherche.



Pour récupérer le lien de partage, vous devez vous rendre sur la page de visualisation de votre point de vue. Sous l'écran de visionnage, se trouve la gestion des modes de partage.

En cliquant sur , vous copiez le lien.

En cliquant sur « [Partager sur Facebook](#) », la publication Facebook est mise en forme et directement partageable sur votre compte.



En cliquant sur « [Partager](#) » vous trouvez tous les liens de partage privé de l'ensemble de vos contenus, les liens HTML et JSON.

Note : A tout moment vous pouvez révoquer ces liens pour ne plus partager vos contenus.

Filigrane

Filigrane Tikee

Lors de la création de votre média, un filigrane avec le logo Tikee apparaîtra en surbrillance sur votre vidéo.

Ce filigrane peut être désactivé dans le cas d'un abonnement myTikee Editing ou Storytelling.

Aucun filigrane Tikee et/ou logo personnalisé (myTikee Editing et myTikee Storytelling)

Si vous avez souscrit à un abonnement, vous pouvez choisir de ne mettre aucun filigrane lors de la création de votre vidéo ou d'y apposer votre logo personnalisé.

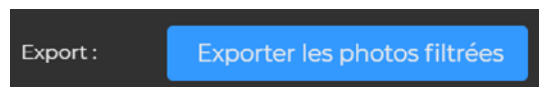


Téléchargement

Télécharger le set de photos filtrées

Vous pouvez sélectionner votre set de photos filtrées et le télécharger en sélectionnant « [Exporter les photos filtrées](#) » dans le menu «Extra».

Note : Cliquez sur « Enregistrer » avant d'exporter pour obtenir le filtrage désiré.



Vous recevrez au bout de quelques minutes un email avec le lien de téléchargement de l'archive contenant l'ensemble des photos filtrées.

Sauvegarder votre contenu

Une fois, votre contenu édité, vous pouvez le sauvegarder en cliquant sur le bouton « [Enregistrer](#) ».



L'enregistrement lancera la génération de votre vidéo qui sera consultable dans l'écran de visualisation accessible soit en cliquant sur « [Voir](#) », soit depuis la mosaïque des points de vue.

Il est possible de revenir à l'édition de point de vue depuis l'écran de visualisation en appuyant sur le bouton Éditer en bas à droite de l'écran.

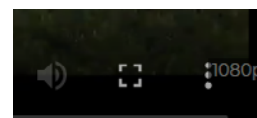


Visualisation d'un time-lapse

Choix de la résolution


Dans l'onglet Vidéo de l'espace de visualisation, vous avez le choix entre deux résolutions différentes pour visualiser le time-lapse ;

- Optimisée 720p
- Pleine 1080p



Par défaut, dans l'écran de visualisation, la vidéo est en résolution optimisée, il est tout à fait possible de basculer de 720p à 1080p (et vice-versa) sur votre ordinateur, en cliquant sur la résolution en bas à droite de la vidéo. Sur votre mobile, la résolution est fixée à 720p.

Téléchargement du time-lapse

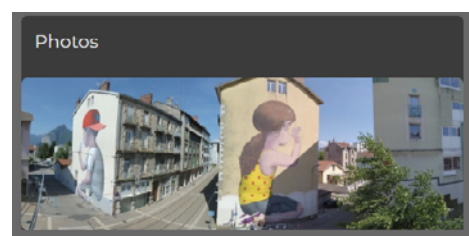
En version standard, vous pouvez télécharger la vidéo en téléchargement immédiat en qualité basse (HD 720p, 1080x720) ou en qualité standard FHD 1080p, 1920x1080) en cliquant sur Téléchargement Time-lapse .

Avec les abonnements myTikee Editing ou Storytelling, vous avez accès à la qualité PRO (4K, 4096x2160) où un lien de téléchargement vous sera envoyé par mail.

Visualiser la dernière image prise


Si vous avez un abonnement myTikee PRO Editing ou myTikee PRO Storytelling, vous pouvez visualiser la dernière image prise par votre Tikee dans le menu " [Mes caméras](#) " et en cliquant sur " [Voir les détails](#) "

Nom	Numéro de série	Mode	Dernière connexion	Dernière image prise	Débit résolu	Essai sur votre SD	Version	Batterie
Tikee (blue) Marcu0001	T-100-24-00000			0000000000	11 Kbps			
REFUSÉ VALOT	T-100-24-00000	ACTIVÉ	0000000000	0000000000	791 Kbps	10 GO	3.31	94%
SEN ICHIC	T-100-24-00000	ACTIVÉ	0000000000	0000000000	15 Kbps	10 GO	3.32	87%
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	47 Kbps			
Mon tikee 1	T-100-24-00000			0000000000	100 Kbps	10 GO	3.33	83%
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	422 Kbps	10 GO	3.32	99%
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	443 Kbps	10 GO	3.33	92%
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	520 Kbps	10 GO	3.32	0
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	760 Kbps	10 GO	3.32	0
T-100-24-00000	T-100-24-00000	ACTIVÉ	0000000000	0000000000	895 Kbps	0 GO	3.30	100%
T-100-24-00000	T-100-24-00000	ACTIVÉ	0000000000	0000000000	15 GO	4.00	89%	
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	507 Kbps	10 GO	3.32	96%
T-100-24-00000	T-100-24-00000			0000000000	114 Kbps	10 GO	3.00	53%



Associer votre compte Facebook

Pour associer votre compte Facebook :

1. Cliquez sur Mon Profil en haut à droite 
2. Une fois dans le menu Mon Profil, allez dans le champs "Profil Facebook"
3. Indiquez l'URL de votre compte Facebook sous la forme : <https://www.facebook.com/MONCOMPTE>
4. Une fois le champ complété, cliquer sur « [Mettre à jour mon profil](#) »

Profile Facebook

Donnez-le si vous voulez afficher votre timeline sur les pages de vos timelapses

[Modifier le mot de passe](#) [Mettre à jour mon profil](#)



Partager des time-lapses

Partager un time-lapse public

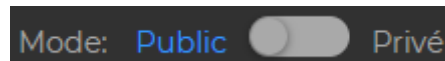
Pour vous rendre sur les time-lapses public depuis l'onglet "Points de vue", cliquez sur "Public" situé au niveau de la barre de recherche.

Vous pouvez ensuite partager un time-lapse public en cliquant sur celui-ci, puis en sélectionnant le mode de partage :



Partager votre time-lapse

Si votre time-lapse est privé, vous pouvez le partager en le rendant public en cliquant sur



Si votre time-lapse est public, vous pouvez le partager en copiant le lien en cliquant sur  ou en cliquant sur «Partager sur Facebook»



Timelapse Builder

Le Timelapse Builder est une post-production de vidéos automatisée et de qualité professionnelle spécifiquement développée par Enlaps. Cette fonctionnalité n'est disponible qu'avec les licences myTikee Editing ou Storytelling.

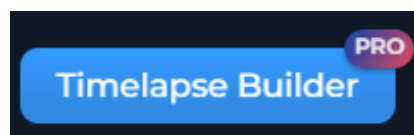
Cela vous permet de traiter les photos selon les paramètres suivants :

- Anti-scintillement
- Amélioration d'image
- Sélection automatique des meilleures images (si la durée est suffisamment longue)
- Lissage avancé des transitions entre les images

Cette liste n'est pas exhaustive

Certaines fonctionnalités comme la stabilisation, le pan&zoom et le relighting ou l'ajout d'une timeline par exemple ne sont disponibles qu'avec un abonnement myTikee Storytelling.

Dans l'édition de point de vue, dans la tuile Extra, cliquez sur le bouton Timelapse Builder.



Les photos prises en compte par le Timelapse Builder sont celles présentes dans la mosaïque après enregistrement des filtres (cf. sauvegarder votre contenu).

En cliquant sur Générer vous générez un time-lapse qui vous est envoyé via un lien par email.

Vous pouvez aussi retrouver votre vidéo dans l'onglet "Exports" et retrouver les fonctionnalités de visualisation, téléchargement et de partage décrites précédemment.

Info : Le temps de la génération, il n'est pas possible de lancer un autre Timelapse Builder.

6. Fiches produits

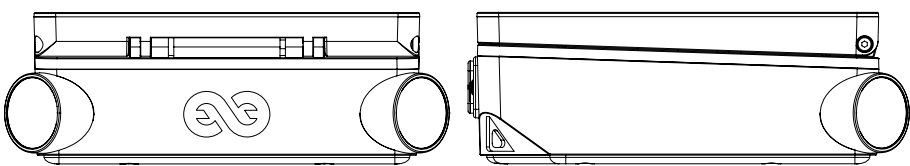
Gamme de produits Tikee 3

La nouvelle gamme de produit se compose de 2 modèles, le Tikee 3 et le Tikee 3 PRO+.

Le Tikee 3 a une déclinaison Amérique du nord et une déclinaison Europe et reste du monde pour lesquelles les bandes fréquences sont adaptées à la localité (cf. Informations sur les technologies RF). Le Tikee 3PRO+ n'a pas de zonage géographique spécifique.

tikee3

tikee3^{PRO+}

Version		
Poids	1,6 kg	
Dimensions	 <p>210 × 180 × 70 mm</p>	
Caméras	<p>Nombre : 2 modules caméra pour des photos panoramiques Capteurs d'image : Sony Exmor R 16 Mpx Lentilles : F2.8 lentilles grand angle HFOV : 149° Résolution maximale des capteurs : 16 Mpx Taille de l'image en pleine résolution (par capteur) : 4608 x 3456 Taille des capteurs : 1 / 2,3</p>	
Résistance aux conditions extérieures	<p>Classe de protection IP66 : conçue pour une utilisation extérieure prolongée (résistant au sable, neige, pluie, etc.) Platine de rotation et d'inclinaison du panneau solaire en aluminium anodisé Température d'utilisation : -10 / +50°C Température de stockage : -25 / +60°C</p>	
Stockage	Carte Micro SD (non incluse) Jusqu'à 128 Go	Carte Micro SD (non incluse) Jusqu'à 512 Go
Batterie et panneau solaire	<p>Batterie intégrée en Li-Ion – 24000 mAh Panneau solaire : 4.1 Wp monocristallin Totalement autonome, selon conditions d'installation, de paramétrage et de couverture réseau</p> <p>Données indicatives sans apport solaire : pour 1 photo toutes les 15 minutes 24h/24 : – avec l'envoi des photos sur le serveur : 12 jours d'autonomie – sans envoi des données : 36 jours d'autonomie</p>	
Charge	micro USB 5V / 2A max.	micro USB 5V / 2A max. Connecteur externe 5V/2.5A
Envoi des données sans fil	Connexion périodique en Wifi ou 4G LTE (abonnement telecom non fourni)	Connexion périodique en Wifi Connectivité permanente possible en mode «Always On» en 4G LTE (abonnement telecom non fourni)
	Résolution des images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud :	Résolution des images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud : sélectionnable parmi 3 dimensions (en pixels) :



Envoi des données sans fil (suite)	<p>- Medium (M) - 2664 x 1998 pixels par image, env. 2,5 Mo par paire (image panoramique après fusion : 4260 x 1534)</p>	<p>- Small (S) - 2048 x 1536 par image, env. 1 Mo par paire (image panoramique après fusion : 3280 x 1180)</p> <p>- Medium (M) - 2664 x 1998 pixels par image, env. 2,5 Mo par paire (image panoramique après fusion : 4260 x 1534)</p> <p>- Large (L) - 4608 x 3456 pixels par image, env. 5Mo par paire (image panoramique après fusion : 7360 x 2650)</p>
Photo & vidéo instantanées	Non	Snapshot vidéo mono-objectif - 20sec Snapshot photo
Résolution des vidéos timelapses	<p>Jusqu'à 4K avec upload du Tikee et abonnement myTikee Editing ou Storytelling</p> <p>Jusqu'à 6K avec upload manuel et abonnement myTikee Editing ou Storytelling</p>	Jusqu'à 6K avec abonnement myTikee Editing ou Storytelling
Format des photos	Jpeg	Jpeg DNG Jpeg + DNG
Intervalle de prise de vue	<p>Séquence Long terme : 5 minutes minimum</p> <p>Séquences Evènement ou Rafale : 5 secondes minimum</p>	<p>Séquence Long terme : 30 secondes minimum</p> <p>Séquences Evènement ou Rafale : 5 secondes minimum</p>
Intervalle adaptatif	Non	Oui - Mode permettant une adaptation automatique de l'intervalle de prise de vue afin d'optimiser la consommation d'énergie
Modes de téléchargement	<p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie</i></p>	<p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p>Mode Minimal : envoi une fois par jour du statut et d'une photo.</p> <p>Mode Sample : échantillonnage des photos envoyées, seule 1 photo sur N (valeur choisi par l'utilisateur) sera envoyée sur myTikee.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie.</i></p>
Géolocalisation	Non	Oui - GPS embarqué avec mode assisté (Disponible uniquement avec une connexion 4G LTE)
Paramétrage des données sans fil	<p>Bluetooth Low Energy Application mobile compatible iOS et Android Compatibilité smartphone : Bluetooth 4.1 et + – Android 5 et + – iOS 11 et +</p>	
Sécurisation du Tikee	Insert métallique pour le passage d'un cadenas	
Système de fixation	Pas de vis standard appareil photo ¼"	
Mise à jour du logiciel embarqué	<p>A proximité du Tikee : mise à jour depuis la carte SD, depuis le réseau wifi ou 4G LTE</p> <p><i>Fiches produits</i></p>	

Version



Compatibilité réseau telecom 4G LTE

Version US : compatible aux USA
(opérateur AT&T uniquement),
Canada, Mexique (Bandes 4G : B2/
B4/B5/B17)

Version Europe et WW :
compatible en Europe, Moyen
Orient, Afrique, Australie, Inde
(Bandes 4G : B1/B3/B7/B8/B20/B38/
B40)

Couverture 4G/LTE mondiale
(Bandes LTE-TDD: B34/B38/B39/ B40/B41
Bandes LTE-FDD: B1/B2/B3/B4/B5/B7/ B8/B12/
B13/B18/B19/ B20/B25/B26/ B28/B66
Bandes UMTS/HSPA+ : B1/B2/B4/B5/B6/B8/
B19)

Quelques fonctionnalités clés

Intervalle adaptatif:

Accessible uniquement avec le Tikee 3 PRO et 3 PRO+, cette fonctionnalité permet de modifier l'intervalle de prise de vue en fonction du niveau de batterie du Tikee.

En mode d'énergie ECO (cf. [page 21-22](#)):

- Si la batterie a un niveau compris entre 30 et 25%, l'intervalle est réduit à 1h si celui défini était inférieur.
- Si la batterie a un niveau compris entre 15 et 25% l'intervalle est réduit à 2h.
- Si le pourcentage de la batterie est inférieur à 15%, l'intervalle passe à 5h.

Ce mode est accessible depuis l'application mobile et la plateforme cloud dans les paramètres avancés.

Always ON:

Accessible uniquement avec le Tikee 3 PRO et 3 PRO+, cette fonctionnalité permet de réveiller la caméra à tout moment depuis la plateforme cloud.

Pour utiliser cette fonctionnalité, il y a quelques prérequis:

1. Disposer d'une connexion LTE valide
2. Le numéro de téléphone sim doit être saisi dans l'application mobile
3. Le déclenchement n'est disponible que lorsque la caméra est en mode actif et qu'aucune connexion n'est en cours.
4. Le nombre de déclenchements est suffisant.

Le always ON permet d'effectuer 3 actions au choix:

1. Se connecter à la plateforme cloud à tout moment pour envoyer ses statuts et ses images en attente et aussi récupérer les nouveaux paramètres fait depuis la plateforme cloud.
2. Prendre un snapshot photo et l'envoyer à la plateforme cloud.
3. Prendre un snapshot vidéo de 20 secondes avec un des 2 objectifs de la caméra et l'envoyer à la plateforme cloud. Cette dernière action n'est disponible que sur le Tikee 3PRO+.



7. Maintenance et précautions

Une lingette en microfibre est incluse dans le coffret Tikee. Vous pouvez l'utiliser pour assurer la maintenance du Tikee.

Suivez les consignes ci-dessous pour bénéficier des performances optimales de votre Tikee.

Le Tikee est garanti IP66. Si un des capuchons protégeant le port micro USB ou les cartes microSIM et microSD est ouvert, l'étanchéité de la caméra n'est plus assurée.

Assurez-vous que l'ensemble des caches soient fermés avant de l'utiliser pour garantir son étanchéité.

Concernant l'étanchéité du Tikee :

- Ne pas immerger
- Inspecter le Tikee de l'extérieur
- Vérifier et garantir la fermeture des caches arrières.
- Ne pas exposer/utiliser un produit détérioré.

Caractéristiques électriques :

La tension d'alimentation au niveau des connecteurs externe et micro-USB doit être comprise entre +4,5 Vcc et +5,5 Vcc (+5 Vcc typique).

Utilisez une alimentation électrique CD/ CC de type LPS, Limited Power Source, (selon IEC EN 60950-1 Ed2) ou du type ES1, PS2 (selon IEC EN 62368-1).

Consommation max sous 5 Vcc: 1500 mA

Batterie Lithium intégrée: Tension type: 3,6 V / Capacité type: 24 Ah

Plages de températures :

Température d'utilisation : -10°C / +50°C

Température de stockage : -25°C / +60°C

Température de charge : 0°C / +45°C

Info : Inclinez le panneau solaire pour ne pas augmenter la température dans le Tikee. En effet, un panneau solaire chauffe et peut augmenter de quelques degrés la température du casing du Tikee, l'inclinaison du panneau permet la circulation de l'air entre le panneau et le boîtier du Tikee.

Avant de fermer les caches, assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur le joint. Si nécessaire, nettoyez à l'aide d'un chiffon.

Avant d'ouvrir les caches, assurez-vous que la caméra est exempt d'eau et de débris.

Si la caméra est sale, vous pouvez la nettoyer avec un chiffon doux humide.

Pour nettoyer les objectifs, essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux. N'insérez aucun objet étranger autour de l'objectif.

Si besoin, nettoyez le panneau solaire. Pour cela, utilisez de l'eau claire avec un chiffon doux.

Précautions particulières :

- Ne pas stocker le Tikee avec une batterie déchargée (niveau inférieur à 50%).
- Ne pas introduire d'objets (ni métalliques) dans les emplacements cartes microSIM et microSD.

En cas de présence de traces de condensation ou d'humidité à l'intérieur d'un objectif, éteindre le Tikee (ne pas mettre en charge) et contacter le support client.

Accéder au support Enlaps

Pour toute question relative à votre Tikee ou à la plateforme cloud, vous pouvez consulter notre

FAQ : help.enlaps.io/fr/

Vous pouvez aussi nous contacter sur enlaps.io/fr/contact

En cas de défaillance identifiée, un retour du produit dans nos locaux sera nécessaire pour un diagnostic.



8. Informations sur les technologies RF

Technologies RF intégrées au dispositif Tikee 3 :

RF technology	Frequency bands	Max power
WIFI	2.4-2.4835Ghz	17.2 dBm (EIRP)
3G/4G	FDD-LTE B1/B3/B7/B8/B20 TDD-LTE B38/B40 UMTS/HSDPA/HSPA+ B1/B8	-34.3 dBm (ERP)
BLUETOOTH	2.4Ghz	-1.1 dBm (EIRP)
GPS	1.57542GHz	Reception Only

ENLAPS Tikee

FCC ID : 2ASLI-TIKEE001

IC : 24785-TIKEE001

Note - Modular Approval :

Contains :

FCC ID : UDV-SIM7100A

IC : 8460A-SIM7100A

FCC ID : 2ADHKBTL1000

IC : 20266-BTLC1000MR

Technologies RF intégrées au dispositif Tikee 3 PRO+ :

2ASLI-TIKEE002

RF technology	Frequency bands	Max power
WIFI	2.4-2.4835Ghz	17.2 dBm (EIRP)
3G/4G	LTE-FDD: B1/B2/B3/B4/B5/B7/ B8/B12/B13/B18/B19/ B20/B25/ B26/ B28/B66 LTE-TDD: B34/B38/B39/ B40/B41 UMTS/HSPA+ : B1/B2/B4/B5/B6/ B8/B19	-34.3 dBm (ERP)
BLUETOOTH	2.4Ghz	-1.1 dBm (EIRP)
GPS	1.57542GHz	Reception Only

ENLAPS Tikee

FCC ID : 2ASLI-TIKEE002

IC : 24785-TIKEE002

Note - Modular Approval :

Contains :

FCC ID : 2AJYU-8PYA007

IC : 23761-8PYA008

FCC ID : 2ADHKBTL1000

IC : 20266-BTLC1000MR

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'éta-

blissement d'une communication satisfaisante.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le présent appareil est conforme aux niveaux limites d'exigences d'exposition RF aux personnes définies par ISDE. L'appareil doit être installé afin d'offrir une distance de séparation d'au moins 20cm avec les personnes et ne doit pas être installé à proximité ou être utilisé en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour vous aider à choisir la déclinaison North America ou Europe et WW, référez vous aux bandes 4G disponibles sur les Tikee et renseignez vous auprès de votre opérateur mobile sur les bandes qu'il utilise. Vous pouvez aussi trouver des informations sur le site

<https://www.frequencycheck.com/countries/>

9. Informations sur la batterie

Optimisation de l'autonomie de la batterie

La LED devient orange lorsque la charge de la batterie est faible. Si la charge de la batterie atteint 0 % en cours d'enregistrement, le Tikee sauvegarde le fichier et s'éteint.

En cas de mauvaises conditions d'ensoleillement, le Tikee se décharge progressivement et adapte alors son fonctionnement pour économiser de l'énergie :

- Décharge partielle : l'upload est désactivée, le Tikee ne se connecte plus qu'une fois par jour mais continue sa prise de vue ;
- Décharge complète : le Tikee stoppe sa prise de vue, ne se connecte plus et reste en standby jusqu'à la prochaine recharge (solaire ou USB).

Enregistrement en cours de charge

Vous pouvez réaliser un time-lapse lorsque le Tikee est branché à un chargeur USB à l'aide d'un câble micro USB (non fourni).

Remarque : le cache port micro USB étant ouvert lors du chargement, l'étanchéité du produit n'est plus assurée.

AVERTISSEMENT : Utilisez uniquement des chargeurs portant la mention : Sortie 5 V 1 A.

Stockage et manipulation de la batterie

Le Tikee contient des pièces fragiles, notamment la batterie. Évitez d'exposer votre Tikee à des températures en dehors de la plage d'utilisation prévue. Les températures trop basses ou trop élevées peuvent temporairement réduire l'autonomie de la batterie ou nuire au fonctionnement du Tikee.

Ne faites pas sécher le Tikee à l'aide d'une source de chaleur externe comme un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux.

Ne pas stocker le Tikee avec une batterie déchargée (niveau inférieur à 50%).

N'apportez aucune modification non autorisée au produit. Vous risqueriez de compromettre votre sécurité et les performances de la caméra, d'enfreindre la réglementation en vigueur et d'annuler la garantie.

AVERTISSEMENT : Ne jamais laisser tomber, démonter, ouvrir, écraser, plier, déformer, percer, lacérer, exposer aux micro-ondes, incinérer ou peindre la caméra. Ne pas utiliser la caméra ou la batterie si celles-ci ont été endommagées, par exemple si elles sont fissurées, percées ou si elles ont pris l'eau. Le démontage ou le percement de la batterie peut entraîner une explosion ou un incendie.

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie

Ce pictogramme indique que ce produit ne doit pas être éliminé avec des déchets ménagers non triés. Un système d'élimination et de traitement spécifique aux équipements électriques



et électroniques usagés, dont l'utilisation est obligatoire, a été mis en place comprenant un droit de reprise gratuit de l'équipement usagé à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf et une collecte sélective par un organisme agréé. Pour plus de renseignement, vous pouvez vous adresser à votre mairie. Une élimination correcte des équipements électroniques et électriques usagés garantit un traitement et une valorisation appropriée permettant d'éviter des dommages à l'environnement et à la santé humaine et de préserver les ressources naturelles.



10. Marques déposées

Enlaps™ et Tikee™ sont des marques déposées ou des marques de commerce de Enlaps SAS en France et au niveau international.

Les autres noms et marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

enlaps

– DIGITAL EMOTIONS –

tikee3

tikee3^{PRO+}

3

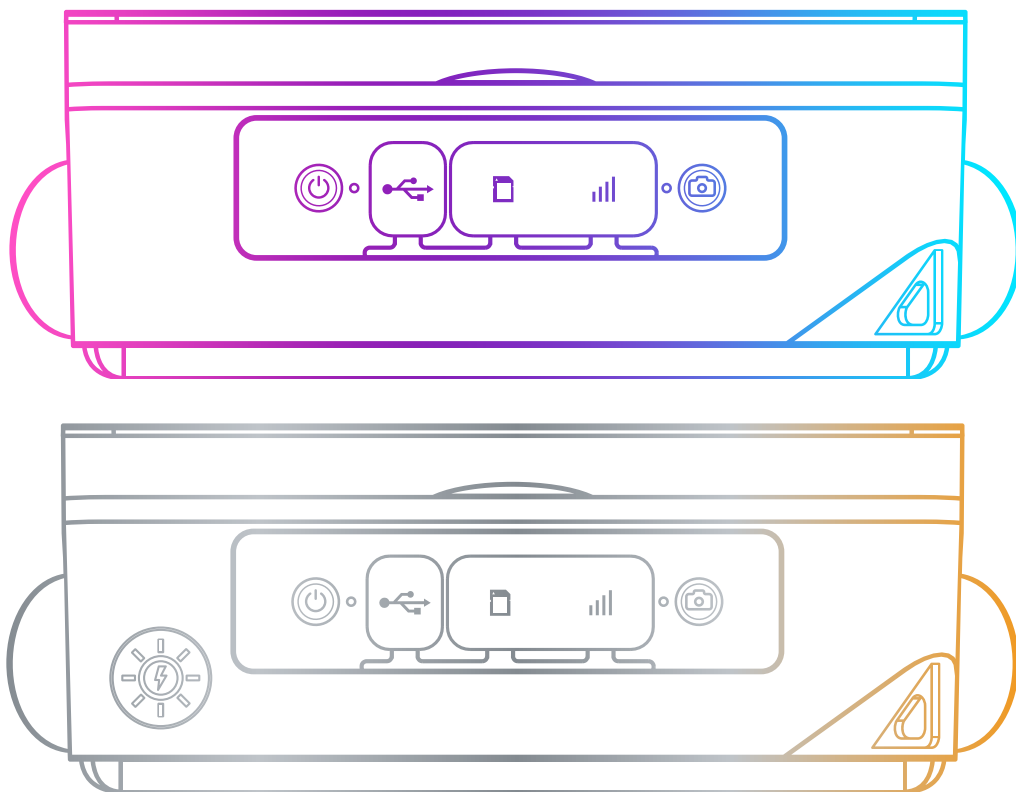
3^{PRO+}

Retrouvez-nous sur :



Marques déposées





designed by **enlaps**